



# Le Saint-Siège

---

## **DISCOURS DU SAINT-PÈRE AUX ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE AU TOGO EN VISITE "AD LIMINA"**

*Chers Frères dans l'épiscopat,*

1. Je suis particulièrement heureux de vous accueillir, Évêques de l'Église catholique au Togo, alors que vous accomplissez votre visite *ad limina*. Votre pèlerinage aux tombeaux des Apôtres est une occasion privilégiée qui vous est offerte afin d'affermir en vous les dons reçus du Seigneur pour remplir la charge que vous avez reçue d'enseigner, de sanctifier et de gouverner le peuple de Dieu (cf. Décret *Christus Dominus* n. 2). Que vos rencontres avec l'Évêque de Rome et avec ses collaborateurs soient pour vous des moments forts de communion ecclésiale qui vous aideront dans votre mission au service du peuple togolais !

Je remercie vivement le Président de votre Conférence épiscopale, Mgr Philippe Kpodzro, Archevêque de Lomé, pour les aimables paroles qu'il m'a adressées en votre nom. Elles attestent l'attachement que portent vos communautés au successeur de Pierre. Lorsque vous rentrerez dans vos diocèses, transmettez mon salut affectueux aux prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux catéchistes et aux laïcs dont vous êtes les pasteurs. Que Dieu donne à chacun la force de manifester ardemment la foi reçue au Baptême. À travers vos fidèles, c'est le peuple togolais tout entier que je rejoins, lui souhaitant de grand cœur de progresser avec courage et dans l'espérance sur les chemins du véritable progrès humain et spirituel.

2. Au cours des dernières années, trois diocèses ont été érigés dans votre pays. Je salue cordialement les nouveaux Évêques, et je me réjouis de la vitalité de l'Église au Togo dont ces créations sont le signe. Avec vous je rends grâce à Dieu pour le don de la foi qu'il ne cesse de répandre dans votre peuple. C'est pour vous et pour tous les catholiques, une exigence de sainteté de vie et de témoignage encore plus actif à rendre au Christ, afin de poursuivre avec une ardeur renouvelée une évangélisation en profondeur de la société. En vous appuyant sur l'exhortation apostolique *Ecclesia in Africa*, vous saurez trouver les voies nouvelles qui vous

permettront, avec l'aide de l'Esprit Saint, de contribuer à l'édification et à la croissance de l'Église Famille de Dieu, communauté des disciples du Christ, solidaire, chaleureuse et ouverte à tous.

Pour s'acquitter de cette lourde charge, les pasteurs sont appelés à se mettre résolument à la suite du Christ qui a voulu accomplir le dessein d'amour de son Père pour les hommes en se mettant au service du plus humble de ses frères. Par leur profonde communion mutuelle, les membres de la Conférence épiscopale donnent un témoignage éminent de l'unité de la mission de l'Église, et ils y trouvent une aide efficace dans l'accomplissement de leur ministère pastoral. Je souhaite aussi qu'une véritable solidarité se manifeste entre les diocèses à travers une répartition adéquate du personnel apostolique qui permette d'aider généreusement les plus pauvres d'entre eux. En donnant la première place à votre mission spirituelle au service des fidèles et des hommes de bonne volonté, soyez pour eux des guides sur les chemins de la sainteté pour que tous puissent réaliser pleinement la vocation qu'ils ont reçue de leur Créateur !

Par ailleurs, comme je l'ai écrit dans l'encyclique *Sollicitudo rei socialis*, l'accomplissement du ministère de l'évangélisation dans le domaine social fait partie de la fonction prophétique de l'Église (cf. n. 41). En effet, l'annonce du message évangélique aux hommes et aux femmes de notre temps nécessite d'être attentif aux réalités de leur vie quotidienne. Il est du devoir de l'Église de contribuer au bien commun, avec tous les hommes de bonne volonté, afin que la dignité et les droits légitimes de toute personne soient toujours mieux respectés. Pour cela, j'engage donc vivement vos communautés à témoigner toujours et partout des valeurs évangéliques que le Seigneur nous a laissées. Qu'elles se souviennent que le Christ nous a envoyé "l'Esprit de vérité qui vient du Père" (Jn 15, 26), nous rappelant par là l'importance essentielle de la vérité pour construire sa vie personnelle et édifier la société ! Sans elle, rien ne peut subsister durablement, et l'homme ne peut trouver la véritable liberté. En effet, "en un monde sans vérité, la liberté perd sa consistance et l'homme est soumis à la violence des passions et à des conditionnements apparents ou occultes" (encyclique *Centesimus annus*, n. 46).

3. Voilà plus d'un siècle que la Bonne Nouvelle du Christ est annoncée sur votre terre. Avec vous, je rends grâce à Dieu pour le dévouement parfois héroïque de tous les missionnaires, hommes et femmes, qui ont permis l'implantation et la croissance de l'Église au Togo. À ceux et à celles qui poursuivent l'œuvre de ces pionniers de l'Évangile, je redis l'estime et les encouragements du Successeur de Pierre.

À vos prêtres, qui, avec vous, portent aujourd'hui une grande part du travail d'évangélisation, j'adresse mon cordial salut. Qu'eux aussi prennent pour modèle de vie apostolique le Christ, venu pour servir et non pour être servi ! Que leur ministère, dont je connais les joies et les espérances, mais aussi les fatigues et les difficultés, soit un service généreux et désintéressé de la mission de l'Église auprès de tous les hommes ! Je les invite avec force à unifier et à vivifier leur être et leur agir sacerdotal en étant, dans l'intimité de toute leur existence, attachés au Christ comme ses amis. Ainsi ils seront capables de proposer aux autres une expérience de vie chrétienne et

spirituelle. Je les invite donc à approfondir particulièrement leur rencontre du Christ par "la méditation fidèle de la Parole de Dieu, la participation active aux saints mystères de l'Église, le service de la charité à l'égard des 'petits'" (exhortation apostolique *Pastores dabo vobis*, n. 46). Aux moments de tentation et de découragement, c'est grâce à une vie spirituelle solide, fondée sur cette rencontre personnelle et quotidienne avec le Seigneur, qu'ils trouveront la force de vivre généreusement les engagements qu'ils ont pris au jour de leur ordination. Je souhaite aussi qu'ils ravivent le don qu'ils ont reçu de Dieu en accordant la place qui lui revient à la formation permanente. En effet, elle est indispensable pour discerner et suivre fidèlement la volonté du Seigneur. Elle est aussi un acte d'amour et de justice envers le peuple de Dieu dont ils sont les serviteurs (cf. *ibid.* n. 70).

Chers frères dans l'Épiscopat, il vous revient de manière particulière d'avoir le souci des vocations sacerdotales afin que l'Évangile soit annoncé partout. C'est une dimension essentielle de la pastorale de vos diocèses. La formation et l'accompagnement spirituel des candidats au sacerdoce demandent souvent d'accepter des sacrifices importants. Soyez assurés qu'avec la grâce de Dieu ils porteront du fruit ! La situation actuelle exige un sérieux discernement pour que les séminaristes aient suffisamment conscience que le chemin sur lequel ils s'engagent exige un renoncement total à eux-mêmes et à la recherche de toute promotion personnelle, afin de devenir des "ministres fervents et convaincus pour la 'nouvelle évangélisation', des serviteurs fidèles et généreux de Jésus Christ et des hommes" (*ibid.*, n 10).

Je salue aussi les religieux et les religieuses qui dans votre pays coopèrent à la mission de l'Église. En menant une vie uniquement vouée au Père, saisie par le Christ et animée par l'Esprit, ils contribuent de manière particulièrement profonde au renouveau du monde (cf. exhortation apostolique *Vita consecrata*, n. 25). Pour enraciner solidement leur charisme et le développer dans la vie ecclésiale, il est nécessaire qu'ils manifestent clairement la spécificité du don reçu de Dieu pour le bien de toute l'Église. Plus que dans leur façon de faire, c'est par tout leur être que les religieux et les religieuses doivent maintenir présente chez les baptisés la conscience de devoir répondre par la sainteté de leur vie à l'amour que Dieu ne cesse de leur prodiguer. En vivant pleinement leurs engagements, ils rejoignent aussi les aspirations de leurs contemporains en leur indiquant les chemins d'une authentique recherche de Dieu.

4. Dans vos rapports quinquennaux, vous avez souligné la place primordiale des catéchistes pour implanter et faire vivre les communautés chrétiennes, en relation étroite avec les Évêques et les prêtres. À tous, transmettez la reconnaissance du Pape pour leur travail généreux au service de l'Évangile et ses encouragements, afin que par une vie personnelle et familiale exemplaire ils soient des témoins véridiques du message qu'ils annoncent. Soyez pour eux des pères attentifs à leurs besoins et apportez-leur le soutien moral et matériel qui leur est nécessaire. Leur formation spirituelle et doctrinale est une exigence première pour qu'ils puissent assurer avec compétence et responsabilité le service qui leur est demandé dans la communauté.

5. La vitalité de l'Église dépend de la réponse de chaque chrétien à l'appel que Dieu lui adresse à croître et à porter du fruit. Pour cela, il est nécessaire que les laïcs puissent acquérir une solide formation qui "a comme objectif fondamental la découverte toujours plus claire de leur vocation personnelle et la disponibilité toujours plus grande à la vivre dans l'accomplissement de leur propre mission" (exhortation apostolique *Christifideles laici*, n. 58). Cette formation doit permettre à chacun de réaliser l'unité de sa propre existence, de vivre et de proclamer sa foi de manière authentique. L'ignorance dans le domaine religieux est en effet trop souvent mise à profit par des groupes ésotériques ou des sectes pour attirer des croyants trop peu enracinés dans leur foi.

La formation intégrale dispensée aux laïcs doit aussi les aider à être des citoyens qui prennent leurs responsabilités dans la vie de la collectivité. En effet, elle "doit permettre aux chrétiens d'acquérir non seulement une habileté technique pour mieux transmettre le contenu de la foi, mais encore une profonde conviction personnelle pour en témoigner efficacement dans la vie" (*Ecclesia in Africa*, n. 77). Dans la société, les laïcs ne peuvent renoncer à l'action multiforme pour promouvoir le bien commun. Cela passe aussi par le difficile engagement pour la défense et la promotion de la justice et pour l'affermissement d'une authentique démocratie qui permette à tous de se sentir effectivement acteurs de leur destinée dans la nation.

6. Les graves questions qui concernent le mariage chrétien et la vie familiale sont des défis auxquels l'Église dans votre région se trouve affrontée. C'est donc pour vous une tâche importante d'éduquer les fidèles aux valeurs fondamentales du mariage et de la famille. L'unité du couple est une exigence de vie qui respecte le dessein de Dieu tel qu'il a été révélé au commencement. Elle est aussi une manifestation de l'égalité personnelle de la femme et de l'homme, qui "dans le mariage se donnent dans un amour total qui, de ce fait même, est unique et exclusif" (exhortation apostolique *Familiaris consortio*, n. 19). Aux personnes qui ont déjà accepté d'entrer dans la communauté des disciples du Christ, mais qui vivent dans des situations matrimoniales qui ne leur permettent pas de recevoir le sacrement du Baptême, l'Église doit porter une assistance spirituelle constante. Je vous encourage vivement à accueillir ces personnes avec une grande sollicitude pastorale et à demeurer attentifs à leurs besoins, pour leur permettre de progresser sur le difficile chemin de l'accueil intégral du message évangélique, dans la justice et la charité à l'égard de toutes les personnes concernées. Je souhaite que les fidèles prennent une vive conscience de la dignité du mariage chrétien et qu'ils reconnaissent son indissolubilité comme "fruit, signe et exigence de l'amour absolument fidèle que Dieu a pour l'homme et que le Seigneur Jésus manifeste à l'égard de son Église" (*ibid.*, n. 20). Que les familles chrétiennes soient aux yeux de tous des modèles d'unité et d'amour partagé ! Que dans les difficultés elles ne se découragent pas, mais trouvent dans leur communion au Christ et dans l'entraide mutuelle au sein de l'Église la force de rester fidèles !

7. Pour que l'Évangile s'incarne pleinement dans votre terre, une véritable inculturation est nécessaire. Il est indispensable, en effet, de donner à tous la possibilité d'accueillir le Christ dans l'intégralité de son être et de sa culture, pour parvenir à l'union plénière avec Dieu. Aussi, je vous

encourage dans les efforts que vous avez entrepris pour contribuer à transformer les authentiques valeurs de votre peuple en les intégrant dans le christianisme et à enraciner ainsi la foi chrétienne dans votre culture.

La mission de l'Église au milieu des nations appelle aussi l'établissement de relations fraternelles avec tous les hommes. Dans votre pays, les rapports avec les Musulmans et avec les adeptes de la Religion traditionnelle sont généralement bons. Je vous invite donc à poursuivre le dialogue de la vie qui est si nécessaire pour conserver un climat de concorde et de solidarité entre les différentes communautés et pour travailler ensemble à l'amélioration des conditions de vie des membres de la nation.

D'ailleurs, les nombreuses formes de pauvreté qui touchent les populations de votre région vous ont incités à développer des œuvres sociales au service des personnes les plus défavorisées, sans distinction d'origine ou de religion. J'apporte mes vifs encouragements aux personnes qui, avec abnégation, travaillent à soulager les souffrances de leurs frères et de leurs sœurs ainsi qu'à celles qui contribuent à l'éducation des jeunes. Par leur engagement, l'Église entend être au milieu de tous le signe efficace de l'amour sans limites que Dieu porte aux hommes.

8. Chers frères dans l'Épiscopat, alors que se termine cette rencontre fraternelle, je voudrais vous engager à regarder vers l'avenir avec confiance, dans une adhésion renouvelée au Christ, qui manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui dévoile sa très haute vocation (cf. Constitution pastorale *Gaudium et spes*, n. 22). J'invite particulièrement les jeunes Togolais à suivre le chemin que le Seigneur Jésus leur montre. Ils y trouveront lumière et force pour avancer sur les chemins de la vie et pour construire avec générosité la civilisation de l'amour où tous se reconnaîtront comme des frères appelés à une même destinée. Quelques mois nous séparent maintenant de l'ouverture du grand Jubilé de l'An 2000. Que ce temps de grâce soit pour l'Église qui est au Togo l'occasion d'un profond renouveau spirituel et d'une intense prise de conscience de sa responsabilité d'annoncer la Bonne Nouvelle du salut, particulièrement à travers un ardent témoignage de vie évangélique ! Je confie toutes vos communautés à la protection maternelle de la Vierge Marie, lui demandant de guider leurs pas à la rencontre de son Fils. De grand cœur, je vous donne la Bénédiction apostolique que j'étends aux prêtres, aux religieux, aux religieuses, aux catéchistes et à tous les fidèles de vos diocèses.

*Au Vatican, le 2 juillet 1999.*